

SECURIMAR

APPRENDRE, PRATIQUER, TRANSMETTRE

La sécurité en mer est l'affaire de tous

Le stage Sécurimar est ouvert à tous les licenciés, coureurs ou simples pratiquants de la croisière, il permet de réviser ou de parfaire ses connaissances en matière de sécurité.

Qui organise les stages Sécurimar ?

Votre club. Pour cela la commission « Sécurité » de la FF Voile a mis au point des ateliers et leurs supports pédagogiques.

Comment organiser une journée Sécurimar

Les ateliers Sécurimar peuvent être tous réalisés lors d'une journée dédiée à la sécurité, mais ils peuvent être aussi réalisés en modules. Chaque module comportant alors une validation des acquis. Les stagiaires pourront bénéficier des points ainsi acquis pendant quatre ans au maximum pour obtenir leur carte validant la formation Sécurimar.

Par exemple : le module météo en avant saison, les autres modules regroupés aux beaux jours.

Module 1 : Météo

Rappel des moyens d'information (téléphone, fac, Internet (fichiers GRIB), VHF, BLU, NAVTEX). Comprendre une situation météo.

Module 2 : Homme à la mer et radeau

Homme à la mer : Présentation du matériel de récupération. Explications des actions pour récupérer l'homme à la mer. Réalisation de la manœuvre sous voile, avec un plongeur volontaire, et en utilisant un bateau équipé d'un Rescue-Sling.

Radeaux : Manœuvres d'ouverture, de retournement et d'embarquement (prévoir des combinaisons pour les stagiaires). Consignes d'utilisation et apprentissage du rationnement (eau et rations de survie). Stagiaires groupés pour l'ouverture de la survie, et le fonctionnement des gilets gonflables.

Module 3 : Incendie et Pyrotechnie

Fusées et feux à main : Le bon usage des fusées et des feux à main (atelier à effectuer dans un temps réduit avec des stagiaires regroupés).

Incendie à bord : Maîtrise des moyens d'extinction de l'incendie. Exercice sur des feux réels, liés à la cuisine, aux carburants, à la structure, avec l'extincteur du participant.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

Module 4 : Secours et armement de sécurité

Moyens d'alerte : Connaissance des moyens d'alerte des secours : VHF, balise de détresse EPIRB, téléphone. Le S.N.D.S.M. Le bon usage de la VHF ASN.

Premiers secours : Les gestes qui sauvent, conditionnement d'un blessé en mer.

Armement de sécurité : Présentation de la réglementation D 240. Vérifications annuelles et périodiques.

Les documents

A l'occasion des inscriptions à la formation, vous pouvez remettre le recueil SECURIMAR.
Les supports pédagogiques sont remis au club organisateur par la commission sécurité, ils comprennent des outils pédagogiques.

Partenaires

- Ministère de l'Équipement et des transports
- Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance
- SNSM
- Météo France
- Navimo (Plastimo)